



## Initiative pour un congé parental

Synthèse pour le comité cantonal du 12 janvier 2021

### 1. Historique

Le 3 octobre 2020, le Congrès du PSV a accepté une résolution demandant au Parti d'étudier la possibilité d'instaurer un congé parental au niveau cantonal.

Un groupe de travail, nommé par le Comité directeur, s'est constitué et s'est réuni à plusieurs reprises pour étudier plusieurs modèles. Il est aujourd'hui composé de :

Samuel Bendahan  
Chloé Besse  
Romain Felli  
Siméon Goy  
Jessica Jaccoud  
Robert Tye  
Julien Wicki  
Geneviève Ziegler

La ligne juridique, le retroplanning ainsi que le budget de l'initiative ont été élaborés par les membres du groupe. Le comité directeur a validé l'ensemble des propositions lors de sa séance du 15 décembre 2020.

Une présentation ainsi qu'une validation de principe est soumise au Comité cantonal du 12 janvier 2021.

### 2. Texte de l'initiative – choix juridique

L'initiative pour un congé parental sera une initiative législative en la forme rédigée.

Juridiquement, la rédaction s'appliquera à :

- une modification sur la Loi d'application de la loi fédérale sur les allocations familiales et sur des prestations en faveur de la famille (LVLAFam),
- et la création d'un chapitre II bis et de nouvelles disposition 24a à 24n d'aide à la famille, soit un congé parental.

Le groupe de travail souhaite proposer aux citoyen.ne.s vaudois un congé parental ambitieux, visant à renforcer la politique égalitaire cantonale. Il serait de 34 semaines réparties comme suit :

16 semaines pour les femmes et 14 semaines pour les hommes, à partir de la naissance de l'enfant. Ainsi que 4 semaines à se partager entre les 2 parents entre la naissance et l'âge de l'entrée à la garderie.

### 3. Agenda

<b>12 janvier 2021 :</b>	Le comité cantonal valide la forme juridique, le budget et l'agenda de l'initiative.
<b>Dès mi-janvier 2021 :</b>	lancement de la recherche de fonds.
<b>Janvier-juin 2021 :</b>	recherche de fonds et recherche des partenaires (associations, syndicats, partis)
<b>Juin 2021 :</b>	le Congrès valide officiellement le texte d'initiative. Création du comité d'initiative.
<b>Septembre-décembre 2021 :</b>	récolte des signatures.

### 4. Budget

Libellés	Charges	Recettes
<b>VISUEL</b>		
Graphisme	3'000	
<b>IMPRESSION</b>		
Impression de 90'000 exemplaires de cartes réponse	3'000	
Impression de feuilles de signatures	1'500	
Impression affiche F4, A3, A2	2'500	
<b>ENVOIS</b>		
Envoi des signatures pour contrôle	2'000	
Envoi aux membres	3'000	
Envoi tout-ménage ciblé	40'000	
Retour tract pré-affranchi	1'000	
<b>COMMUNICATION</b>		
Encartage journaux syndicats	5'000	5'000
Communication digitale	2'000	
Communication presse	10'000	
Divers et imprévus	5'000	
Appel aux partenaires (associations, syndicats, partis)		10'000
Crowdfunding		<b>55'000</b>
Budget PSV		8'000
	<b>78'000</b>	<b>78'000</b>